

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

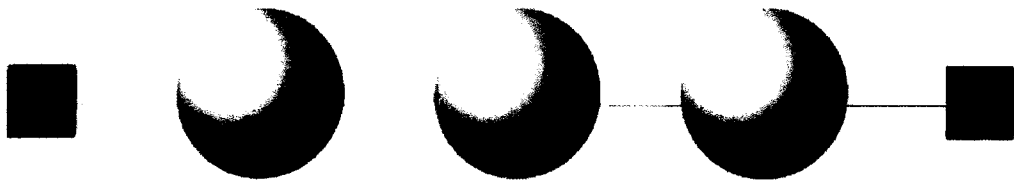
Numéro de gestion : 2018 B 00648 Numéro SIREN : 831 762 786 Nom ou dénomination : 45-8 FONTS-BOUILLANTS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt 3913

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 233413
Metz, le 01.08.23
Le Greffier



CPA



EXPERTS COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

103 -105, rue de Paris 54440 HERSERANGE

SAS 45-8 FONTS-BOUILLANTS

4 bis rue François de Curel

57000 METZ

Synthèse des comptes de l'exercice clos

Le 31 Décembre 2022

CERTIFIÉ CONFORMÉ

Certifié conforme

Nicolas PELISSIER

✓ Certified by  yousign

Exemplaire à conserver dans vos archives

N.P.

DOSSIER COMPTABLE

Sommaire

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- 1 Attestation de présentation des comptes*
- 2 Bilan Actif*
- 3 Bilan Passif*
- 4 Compte de Résultat 1/2*
- 5 Compte de Résultat 2/2*

- 6 Détail de l'Actif*
- 7 Détail du Passif*
- 8 Détail du Compte de Résultat*
- 12 Annexe libre*

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 45-8 FONTS-BOUILLANTS** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 670 018 euros

Chiffre d'affaires : 2 054 euros

Résultat net comptable : -256 140 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à HERSERANGE
Le 13/04/2023

Pour CPA SAS

Louis ADAM-GIRONNE
Expert-Comptable



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours	535 874		535 874	307 741
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		535 874		535 874	307 741
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				74 021
	Autres créances	82 193		82 193	149 296
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	51 951		51 951	160 320
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	134 144		134 144	383 637
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		670 018		670 018	691 378

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	48 412	48 412
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	706 608	706 608
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 841	4 841
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	28 534	28 534
	Report à nouveau	(485 334)	
	Résultat de l'exercice	(256 140)	(485 334)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	46 920	303 061
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	588 389	198 610
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 946	176 131
	Dettes fiscales et sociales		13 576
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 762	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	623 097	388 317
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	670 018	691 378
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(256 140,42)	(485 333,50)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		623 097	388 317
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

45-8 FONTS-BOUILLANTS
Société par actions simplifiée au capital de 48.412 euros
Siège social : 4bis rue François de Curel, 57000 METZ
RCS Metz 831 762 786
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois
Le 9 juin
A 17h00

La soussignée :

La Société 45-8 GROUP, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 4 bis rue François de Curel 57000 Metz, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Metz sous le numéro 894 115 856, associé unique, représentée par Nicolas Pelissier en sa qualité de Président

Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 décide de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, approuve lesdits comptes qui font ressortir une perte de 256 140 euros.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Associé Unique reconnaît que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en compte de dépenses non déductibles fiscalement.

Par ailleurs, il n'a pas été établi de rapport de gestion, la Société étant considérée comme une petite entreprise et tombant sous les seuils légaux au cours des deux précédents exercices.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter intégralement la perte de l'exercice clos soit la somme de 256 140 euros en « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions légales, il est précisé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme à l'original

Nicolas PELISSIER